ouest france

Avril 2023

Le Courrier de l'ouest

SAINT LEGER SOUS CHOLET

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Moins de marge de manœuvre en investissements

Le budget a été le sujet principal du conseil municipal de vendredi 31 mars.

Compte administratif. Les recettes de fonctionnement 2022 s'élèvent à 3 374 925 €, dont 1 033 595 € d'excédent de fonctionnement reporté de 2021. Le montant des dépenses de fonctionnement est de 2 043 501 €. Il en résulte un excédent de 1 331 324 €. Les recettes d'investissement sont de 433 444 €. Les dépenses se chiffrent à 344 383 €, dont 53 002 € de déficit d'investissement reporté de 2021. Le résultat montre un excédent de 89 061 €. Les travaux restant à réaliser au 31 décembre 2022 représentent un montant de 276 663 €. L'excédent de fonctionnement sera affecté, d'une part, en investissement 2023 pour 187 601 € (travaux restant à réaliser moins l'excédent) et, d'autre part, en fonctionnement 2023 pour une somme de 1 143 822 €.

Budget primitif. *« Sauf pour les cas particuliers (N.D.L.R. : coût de l'énergie, gestion depuis le 1er janvier des services de la petite enfance...), nous sommes partis sur une base d'augmentation de 6 % »*, a annoncé Céline Froger, conseillère déléguée.

Restaurant scolaire

Les dépenses de fonctionnements s'élèvent à 3 895 949 €, dont 1 372 297 € de virement à la section d'investissement, 1 478 930 € de charges de personnels, 749 951 € de charges à caractère général et 234 720 € d'autres charges de gestion courante. Le total des recettes de fonctionnement se chiffre à 3 895 949 €, dont 1 722 669 € d'impôts et taxes, 1 143 822 € d'excédent reporté, 564 688 € de dotations subventions et participations et 384 160 € de produits des services et ventes diverses. Jean Robert Tignon, adjoint, a précisé : *« Il faudra dresser un bilan du coût de la gestion de la petite enfance en fin d'année. Cela entraîne certes des dépenses nouvelles, mais engendre également des recettes et l'apport de subventions. »*

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 762 312 €, dont 1 372 297 € de virement de la section de fonctionnement et 256 603 € de dotation et fonds divers.

Les dépenses d'investissement sont de 1 762 312 €, dont 978 881 € d'aménagement du restaurant scolaire, 140 844 € pour le cadre de vie et 174 053 € pour les dépenses engagées mandatées ou obligatoires. Le solde des crédits disponibles, 454 248 €, interviendra pour le financement de travaux imprévus. *« Nous en aurons besoin pour financer les projets 2024. Il faut raisonner sur plusieurs années »*, a indiqué le maire, Jean-Paul Olivarès, en se montrant malgré tout optimiste : *« Je suis agréablement surpris. Je m'attendais à un budget plus serré. Nous perdons en marge de manœuvre mais nous pouvons continuer à investir. »*

Le Courrier de l'ouest

3 avril 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les truites ont mordu à l'hameçon lors de l'ouverture de la pêche

Samedi 1er avril, pour l'ouverture de la pêche dans l'étang communal, 30 adhérents de l'Union des pêcheurs de Saint-Léger-sous-Cholet ont tendu leur ligne. En fin de matinée, chacun d'eux était satisfait d'avoir réalisé de jolies prises. Il faut dire que l'équipe du président Roland Barré n'a pas lésiné sur les moyens : jeudi dernier, 300 truites d'un poids moyen de 300 à 400 grammes ont été mises à l'eau. PHOTO : CO

Le Courrier de l'ouest

3 avril 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

1 000 mariages au compteur

Anonymes, célébrités, Laurent Saudeau, cogérant de la SARL Saudeau traiteur, a cuisiné pour toute la région. Mais l'heure de la retraite a sonné.

Après une période active bien remplie, le moment de la retraite est arrivé vendredi pour Laurent Saudeau. Né en février 1962, le retraité est entré dans la vie active à 17 ans en effectuant un apprentissage dans une charcuterie de Cholet. En 1983, il rejoint la boucherie charcuterie, épicerie tenue par ses parents rue d'Anjou à Saint-Léger-sous-Cholet.

« Je constatais une demande de plus en plus importante des entreprises pour un service de traiteur. C'est ce qui m'a décidé à aller dans cette direction en 1985 tout en restant salarié chez mes parents », raconte le retraité.

De gauche à droite, Laurent Saudeau, son épouse Murielle, Clément Saudeau et Antoine Saudeau. PHOTO : CO

Les buffets des soirées VIP de Cholet Basket

En 1989, il se lance dans l'entreprenariat avec son épouse, Murielle, et un salarié. L'entreprise, dont le siège est aux Audouins, à Saint-Léger (bureaux, cuisines et salle de réception), emploie aujourd'hui 15 salariés et 15 extras. *« Je souhaite remercier tous les salariés qui m'ont accompagné depuis le départ. Ils ont contribué à ce que l'entreprise est devenue »*, insiste Laurent Saudeau. Il est rejoint par son frère Antoine en 1992 et s'associe avec lui en 1994. *« J'ai bien réalisé environ 1 000 repas de mariage et une multitude de restaurations pour des événements familiaux associatifs... »*, confie le traiteur qui, avec son équipe, assure les buffets des soirées VIP d'après match de Cholet Basket depuis 15 ans et celles du SO Cholet (foot) depuis huit ans.

Parmi de nombreuses anecdotes, il évoque celle d'un pot-au-feu organisé en 1994, à Vihiers. *« Il était tombé plus de 20 centimètres de neige dans la nuit. Nous sommes partis à 10 h et revenus à 5 h le lendemain. Il nous a fallu 3 h de trajet (30 km) pour s'y rendre et autant pour revenir. »*

Le retraité fait allusion à l'évolution de la restauration. *« Aujourd'hui il faut de plus en plus prendre en compte la teneur en gluten, la vogue des repas végétariens... »*. Autant d'années accomplies au fil d'un travail intense avec des horaires décalés, laissent des souvenirs au retraité. *« L'une des plus grandes satisfactions est sans doute la fidélité et les témoignages de reconnaissance des clients. Ils vont me manquer. C'est sûr. J'ai fait plein de belles rencontres qui m'ont énormément apporté. »*

Pour occuper sa retraite, Laurent Saudeau n'est pas à court d'idées. *« Je vais faire du sport, voyager, m'occuper de mes petits enfants et partager des moments heureux avec ma famille et mes amis. »*

Le Courrier de l'ouest

5 avril 2023

Clément Saudeau nouveau cogérant

Le départ en retraite de son père Laurent conduit Clément Saudeau à assumer la cogérance de la SARL Saudeau traiteur avec son oncle Antoine Saudeau. Clément est âgé de 25 ans quand il intègre l'entreprise en 2014. À l'origine, hormis le cadre familial, rien ne prédestinait l'éducateur sportif qu'il était à s'orienter vers les métiers de bouche. *« J'ai été surpris par sa décision. Je lui ai dit : tu as bien pris la mesure de ton choix ? Tu as conscience des contraintes de travail et des horaires pratiqués ? »* confie le retraité heureux malgré tout de voir son fils marcher sur ses traces. A priori, l'éducateur sportif avait pleinement conscience de ce qui l'attendait. Deux ans plus tard, il acquiert des parts dans l'entreprise et à partir du 1er avril, il en devient le cogérant. « J'ai quelques idées de modernisation », souligne-t-il.

Le Courrier de l'ouest

5 avril 2023

Le restaurant scolaire sera le chantier de l'année

Saint-Léger-sous-Cholet — « Nous perdons en marge de manœuvre mais nous pouvons continuer à investir », souligne le maire Jean-Paul Olivarès, à l'heure de voter le budget primitif 2023.

Après l'adoption des comptes administratifs 2022, dont les résultats affectés au budget 2023 s'élèvent à 1 420 485 € (276 663 € en investissement et 1 143 822 € en fonctionnement), les élus de Saint-Léger-sous-Cholet ont voté le budget primitif 2023, vendredi dernier.

Charges et recettes

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 3 895 949 € en fonctionnement, et à 1 762 312 € en investissement. Les dépenses de fonctionnement les plus élevées concernent les charges de personnel (1 478 930 €), là caractère général (749 952 €, relatives notamment à l'eau, l'assainissement, l'énergie, l'alimentation, etc.), celles de gestion courante (234 720 €) ainsi que le virement à la section d'investissement de 1 372 297 €.

Les recettes sont fournies par les impôts et taxes pour 1 722 669 €, les dotations et subventions pour 564 688 €, les produits de services et ventes diverses pour 384 160 €, dont 366 500 € en restauration scolaire et petite enfance, et le résultat de fonctionnement reporté de 1 143 822 €.

La restructuration du restaurant scolaire est inscrite au budget 2023. (Photo : DR)

« Respecter le budget fixé »

Concernant les investissements, la restructuration de la cantine, estimée à près d'un million d'euros (978 881 €), représente l'engagement le plus important. **« L'aménagement du restaurant scolaire ne doit pas nous limiter sur d'autres projets »**, estime le maire Jean-Paul Olivarès. Insistant sur le fait que l'**« on doit respecter le budget fixé »**. En cas de surcoût, il faudra faire des choix dans les options.

Parmi les autres investissements, 174 053 € sont engagés (réhabilitation rue de Bretagne pour la maison d'assistantes maternelles, fin d'aménagement du hall de la mairie, éclairage public, mobilier urbain, nouveau portail famille restauration scolaire...).

« Agréablement surpris »

Il convient d'ajouter 140 844 € de travaux divers (VMC de la maison de l'enfance, remplacement de fenêtre de l'ancienne mairie, voirie, régulation des chauffages, etc.).

Il restera un solde de 454 248 €. **« Nous en aurons besoin pour financer les projets 2024. Il est nécessaire de raisonner sur plusieurs années »**, commente le maire. Qui s'est dit **« agréablement surpris. Je m'attendais à un budget beaucoup plus serré. Nous perdons en marge de manœuvre mais nous pouvons continuer à investir ».**

ouest france

5 avril 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

La hall de la mairie et la MAM bientôt terminés

Les travaux d'aménagement de la maison d'assistantes maternelles (MAM), comme ceux du hall de la mairie saint-légeoise, sont en cours d'achèvement. Concernant la MAM, il faut encore compter deux à trois semaines afin que tout soit terminé. À la mairie, le mobilier devrait être installé d'ici un mois.

Concernant l'affichage dynamique, les discussions sont toujours en cours avec IntraMuros (application qui permet aux citoyens d'avoir accès aux informations de leur bassin de vie). Il pourrait éventuellement être associé à un panneau d'information sur la place de la Poste. Mais rien n'est arrêté.

ouest france

5 avril 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Pascal Danieau quitte son poste d'adjoint

Quatrième adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement au sein du conseil municipal saint-légeois, Pascal Danieau a souhaité quitter cette charge pour raison personnelle. Cette démission a pris effet au 1er avril. Il reste cependant conseiller municipal.

Le maire Jean-Paul Olivarès s'accorde un temps de réflexion pour pourvoir à son remplacement : **« Dans un premier temps, nous allons rester avec un seul adjoint au cadre de vie. On verra si les discussions en cours aboutissent à la proposition d'un second adjoint. »**

Pascal Danieau n'est plus adjoint, mais reste conseiller municipal.

| Photo : Ouest-France

Saint-Léger-sous-Cholet

Une commune où il fait bon vivre...

Le classement 2023 des villes et villages où il fait bon vivre place Saint-Léger-sous-Cholet à la 2 616e place des communes de France (34 820).

Au niveau départemental, elle se classe 30e sur 177 communes et 4e sur 30 pour les communes de 2 500 à 3 500 habitants.

Un label que les 3 000 communes les mieux classées peuvent exploiter dans la communication municipale, la promotion économique et touristique, et l'accueil des nouveaux arrivants.

ouest france

5 avril 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Une rencontre intergénérationnelle de partage

À Saint-Léger-sous-Cholet, une rencontre intergénérationnelle a eu lieu mercredi, salle du Landreau, à l'initiative des élus du conseil municipal d'enfants. Ils avaient invité un ami pour ce temps de partage avec les aînés du club de la Gaieté, avec des jeux de société suivis d'un goûter apprécié par tous. | PHOTO : OUEST-FRANCE

ouest france

6 avril 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

La brigade HULC a ramassé plus de 30 kg de déchets dans les rues

Mercredi, 20 bénévoles, parmi lesquels sept enfants, de la Brigade HULC (Habitants unis = localités choyées) du Centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène sont partis à l'assaut des déchets abandonnés dans les rues de la commune. Deux heures plus tard, ils étaient de retour devant le centre social avec le fruit de leur collecte, soit 31,3 kg. Les détritus ont été triés et versés dans des bacs mis à disposition par la mairie.

PHOTO : CD

Le Courrier de l'ouest

8 avril 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les jeunes élus à la rencontre des aînés

Mercredi, à l'initiative des élus du conseil municipal des enfants, les jeunes conseillers, parfois accompagnés d'un ou d'une camarade, sont allés à la rencontre des aînés de la commune, salle du Landreau. Ce temps de partage autour de différents jeux de société a donné lieu à des échanges appréciés. Un goûter a été servi en clôture. Photo : CO

Le Courrier de l'ouest

9 avril 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Doris Caillaud met fin à 43 ans de carrière

Depuis 1980, Doris Caillaud exerce le métier d'assistante maternelle. Après 43 années au cours desquelles elle a gardé 110 enfants, elle mettra un terme à son activité le 15 mai prochain.

Pour marquer la fin d'une belle aventure, elle a convié, samedi 8 avril, dans la salle de la Prairie, tous ceux qui ont passé une partie de leur petite enfance en sa compagnie. La plupart ont répondu à l'invitation.

L'assistante maternelle avait du mal à cacher ses émotions quand les yeux un peu embués, elle a dit : *« J'avais réellement une vocation pour pratiquer cette activité. Les enfants représentent toute ma vie. Je crois que lorsque j'étais moi-même enfant, je savais déjà que j'allais consacrer mon quotidien à exercer ce beau métier. »*

Les participants discutaient entre eux en se rappelant les bons moments de leur jeune enfance. *« C'était vraiment la maison du bonheur. Ce qui est remarquable est que Doris n'a jamais rompu les liens avec nous. On peut aller la voir à tout moment. Nous sommes toujours les bienvenus »*, ont raconté plusieurs invités, âgés d'une quarantaine d'années.

Doris Caillaud et une partie des enfants qui ont apprécié sa patience et sa bienveillance au cours de ses 43 années d'activité d'assistante maternelle.

PHOTO : CO

Pour Doris Caillaud, les journées pouvaient parfois commencer tôt (des 4 h 30) et se finir tard (22 h). *« J'ai toujours exercé mon métier avec amour et passion. Les enfants m'ont apporté beaucoup. J'espère leur avoir rendu autant. »*

À quelques semaines de la retraite, Doris Caillaud a encore du mal à réaliser. *« Je suis un peu dans le doute. Voir une maison pleine se vider le 15 mai, je n'y crois pas. Il va falloir s'habituer. Je pense que, au départ, je vais consacrer beaucoup de temps à prendre soin de moi. »*

Le Courrier de l'ouest

11 avril 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Des habitants toujours investis pour nettoyer

Ils étaient une vingtaine, la semaine passée, à arpenter les rues de Saint-Léger pour ramasser les déchets. | PHOTO : OUEST-FRANCE

À la demande d'habitants du territoire, les bénévoles du centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène ont créé il y a quelque temps la brigade Hulc (habitants unis = localité choyée). Elle part régulièrement à l'assaut de déchets divers et variés équipée de chasubles, pinces, gants et sacs, pour environ deux heures de ramassage.

Les volontaires se répartissent la tâche en binômes pour couvrir différents lieux de la commune. Une action de propreté qui n'exclut pas de bons moments.

Mercredi dernier, à Saint-Léger-sous-Cholet, la brigade a réuni vingt bénévoles dont sept enfants. Ils ont collecté 31 kg de détritus, triés et déposés dans les bacs mis à disposition par la mairie.

Le CSI voit également dans la démarche **« l'occasion de créer du lien intergénération et de continuer à nous unir et choyer nos localités »**. La dernière participation prouve aussi que les citoyens ne baissent pas les bras. Les sorties Hulc ont lieu une fois par mois dans chaque commune couverte par Ocsigène.

Renseignements : 02 42 56 26 10.

ouest france

12 avril 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Après 43 ans, « ses » enfants ont bien grandi !

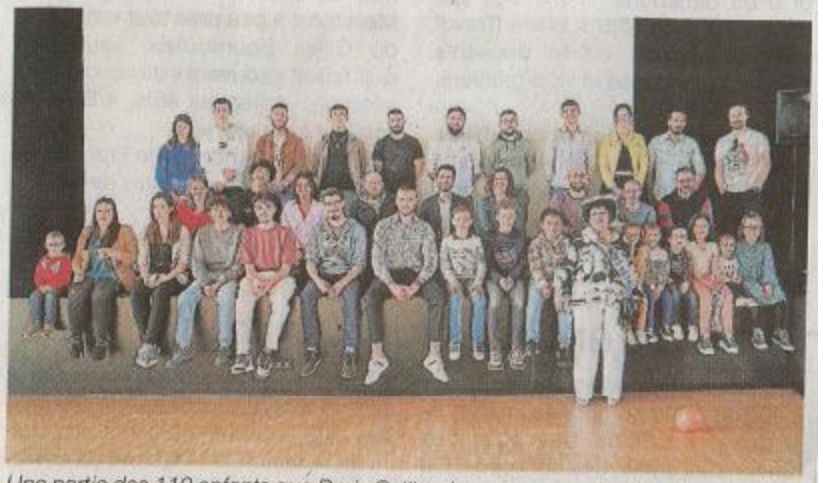

Une partie des 110 enfants que Doris Caillaud a accompagnés durant sa carrière d'assistante maternelle, commencée voilà 43 ans. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Voilà 43 ans que Doris Caillaud a commencé sa carrière d'assistante maternelle. La Saint-Légeoise pense désormais à la retraite et a décidé d'inviter les 110 enfants qu'elle a accompagnés pour marquer le coup ! Depuis, beaucoup ont bien grandi et c'est parfois leurs enfants qui lui sont aujourd'hui confiés, voir les neveux et nièces...

Si tous n'ont pu être présents, samedi salle de la Prairie, ils ont toutefois été nombreux à venir pour le plus grand bonheur de cette *tatate*. **« Les enfants ont toujours été toute ma vie, c'était ma vocation, ma passion,** raconte Doris. **Je pense même qu'enfant, déjà j'avais en tête de faire ce métier-là. »**

Et elle espère leur avoir apporté autant que ce qu'ils lui ont apporté. D'ailleurs, son petit-fils considère qu'**« elle a formé une vraie famille à travers son métier »**. Doris arrêtera son activité le 15 mai, et s'inquiète presque de sa réaction lorsque sa maison sera vide.

Dur en effet d'imaginer une maison sans les rires et les pleurs des enfants, pour celle dont les journées commençaient parfois à 4 h le matin pour finir à 22 h le soir.

Cependant, elle compte bien prendre soin d'elle, espère pouvoir voyager et souhaite aussi se rapprocher de ses petits-enfants.

13 avril 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

L'éclairage public du rond-point du centre fait peau neuve

Jean-Robert Tignon (sur la photo), adjoint au maire, devant le rond-point central et son nouvel éclairage. PHOTO : CO

La commission cadre de vie du conseil municipal a accompli un gros travail sur les aménagements de l'éclairage public. Celui du rond-point central (près de la place du 14 décembre 1863) est terminé.
D'un style typé, plus épuré, il offre de belles perspectives sur l'horizon. Sa couleur bordeaux rappelle l'identité visuelle de la commune.

Éclairage public coupé

« Nous avons supprimé 16 points lumineux, remplacé quatre candélabres au niveau des passages piétonniers et posé un mat central équipé de quatre lanternes », développe Dominique Cousin, conseiller délégué.
Par cette opération, la puissance a été divisée par dix (360 watts actuellement au lieu de 3 500 avant). Résultat : de véritables économiques d'énergie.
Pour rappel, l'éclairage public sera coupé pendant la période estivale du 15 avril au 31 août. Pour limiter la gêne occasionnée, notamment pour les piétons, certains potelets métalliques (dent de requin) seront déposés, d'autres éléments vont être équipés de dispositif pour les rendre plus visibles.
« Dans un premier temps, les potelets déposés ne seront pas remplacés. Nous serons attentifs à ce que les véhicules ne s'approprient pas les espaces réservés aux piétons », souligne Jean-Robert Tignon, adjoint au maire.

Le Courrier de l'ouest

14 avril 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Éclairage économe au rond-point du centre

L'adjoint Jean-Robert Tignon présente le nouvel éclairage, un mat central à quatre lanternes. | PHOTO : OUEST-FRANCE

À Saint-Léger-sous-Cholet, le renouvellement de l'éclairage public sur le rond-point du centre est terminé. **« La municipalité a fait le choix d'un style moins typé, plus épuré, offrant plus de perspective sur l'horizon. La couleur rappelle l'identité visuelle de la commune et marque l'entrée dans le cœur de bourg »**, explique Dominique Cousin, conseiller délégué.

Il a suivi ce dossier dont le but principal est de réaliser d'importantes économies d'énergie. D'un montant de 16 468 €, ces travaux ont consisté à supprimer seize points lumineux, à remplacer les quatre candélabres au niveau des passages piétons annexes, et à poser un mat central équipé de quatre lanternes.

Consommation très réduite

« La puissance installée a pratiquement été divisée par dix, passant de 3 500 W avant travaux à 360 W aujourd'hui. » Cette opération va permettre des économies **« conséquentes, ainsi qu'une baisse d'environ 170 € de notre redevance annuelle auprès du syndicat d'énergies (SIEML), calculée sur le nombre et la technologie des lanternes »**.

Coupure de l'éclairage public

Il reste encore l'éclairage de la place du 14-Décembre-1863, qui sera traité au terme d'une étude plus globale de réaménagement. Dominique Cousin rappelle par ailleurs que le conseil a acté une coupure de tout l'éclairage public du 15 avril au 15 août.

Afin de limiter la gêne occasionnée, notamment pour les piétons, certains obstacles au sol vont être déposés, tels que les dents de requin sur la place précitée. D'autres seront équipés de divers dispositifs pour les rendre plus visibles.

L'emplacement des dents de requin restera libre dans un premier temps. Les élus comptent en effet sur la discipline des citoyens pour que les véhicules ne s'approprient pas cet espace réservé aux piétons. En cas de non-respect, il pourrait à l'avenir être à nouveau matérialisé.

ouest france

15 avril 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Les élèves sensibilisés aux méfaits du tabac

Tiffen Joseph, de la Ligue contre le cancer, a sensibilisé les élèves de CE2, CM1 et CM2 (ici l'école des Bois) aux méfaits du tabac, dans le cadre de la mise en place d'espaces sans tabac par la municipalité. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Dans le cadre de la mise en place de zones sans tabac par la municipalité saint-légeoise – écoles, salles de sport, maison de l'enfance, centre socioculturel Ocsigène –, les écoles ont reçu mardi Tiffen Joseph, chargée de prévention à la Ligue contre le cancer, pour une action de sensibilisation aux méfaits du tabac.

« Il y aura bientôt une zone sans tabac près de votre école. Ce n'est pas pour punir les fumeurs mais pour vous protéger, éviter toute tentation et pour qu'il n'y ait pas de mégots par terre », assure l'intervenante. Elle a d'abord questionné les enfants sur les moyens de lutter contre le cancer. En grande majorité, ils savent qu'il faut être vigilant sur l'alimentation, qu'il est préférable de faire du sport, de veiller au sommeil et de se méfier du soleil !

Elle a juste ajouté qu'il fallait aussi faire attention aux écrans **« pour avoir une bonne hygiène de vie globale »**. Elle également expliqué l'évolution de la législation sur la consommation de tabac et sa toxicité, la dépendance, le tabagisme passif, la difficulté pour certains d'arrêter, etc.

Dans une petite vidéo, les enfants ont appris que le tabac est de la même famille que les pommes de terre, les tomates ou les aubergines, qu'il est fumé depuis XVIe siècle, et que les premières cigarettes sont apparues au XIXe. Ce n'est qu'en 1950 que ses dangers sont révélés.

ouest france

17 avril 2023

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les élèves de l'école des Bois sensibilisés aux dangers du tabagisme

La municipalité a pour projet de mettre en place des espaces publics extérieurs sans tabac, labellisés par la Ligue contre le cancer, notamment devant les deux écoles et les salles de sport. Dans ce cadre, Tiffen Joseph, chargée de prévention à la Ligue contre le cancer, est venue échanger avec les élèves des classes de CM1 et CE2-CM1 de l'école publique des Bois jeudi 13 avril. Le matin, elle avait été à la rencontre des élèves de l'école privée.

Tiffen Joseph est intervenue auprès des élèves. Photo : CO

Le tabac tue aujourd'hui 75 000 personnes par an en France. Les victimes sont les fumeurs mais également les non-fumeurs qui respirent la fumée émise. Outre l'aspect protection de la santé, l'intervenante a mis l'accent sur le côté sauvegarde de l'environnement pour sensibiliser les enfants. *« Un espace sans tabac n'a pas vocation à punir les fumeurs. Il a pour objectif de protéger le jeune public en lui évitant d'aspirer la fumée, de réduire l'initiation des enfants au tabagisme et de préserver l'environnement en évitant la présence de mégots. »* À la question d'un enfant sur l'usage de la cigarette électronique, Tiffen Joseph a répondu que *« la cigarette électronique est également interdite au sein des espaces sans tabac. Il ne faut pas oublier qu'elle contient des produits toxiques. Il est inquiétant de voir de plus en plus de jeunes utiliser ce moyen pour commencer à fumer ».*

La municipalité, représentée par Chantal Ripoche, adjointe, va dans les prochaines semaines définir les limites des espaces sans tabac. Une signalétique appropriée sera apposée pour permettre au public d'identifier les zones concernées.

Le Courrier de l'ouest

19 avril 2023

« Un niveau d'investissement satisfaisant »

Saint-Léger-sous-Cholet — Les contraintes sanitaires et budgétaires n'empêchent pas la commune d'avancer. Maire depuis 2008, Jean-Paul Olivarès dresse un bilan de mi-mandat volontariste.

Maire de Saint-Léger-sous-Cholet depuis 2008, Jean-Paul Olivarès avait auparavant été adjoint à la communication puis aux finances, de 2001 à 2008. **« Quand j'arrêterai, j'aurai passé 25 ans de ma vie au service de la commune »**, comptabilise l'édile.

« Un mandat particulier »

Il ne sera pas candidat à sa succession lors des prochaines municipales. Une décision arrêtée lors de la prise de ses fonctions, en 2020, et sans lien avec l'actualité. Même s'il reconnaît que **« nous vivons un mandat particulier qui ne ressemble en rien au précédent »**.

Il fait référence à la crise sanitaire et **« les réunions masquées déplacées salle de la Prairie, ce qui ne facilite pas une osmose au sein du conseil. Cette notion de groupe a eu du mal à se construire »**.

Il fait aussi état de la guerre en Ukraine et toutes ses conséquences, **« notamment l'inflation importante »**. Avec un point positif cependant, **« la formidable mobilisation des Saint-Légeois en faveur de l'Ukraine. Le drapeau ukrainien flotte toujours aux côtés du drapeau français et encore pour longtemps »**.

Jean-Paul Olivarès administre Saint-léger-sous-Cholet depuis 2008 en tant que maire. Il avait auparavant été conseiller, adjoint à la communication puis aux finances, entre 2001 et 2008. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Projets menés à bien malgré tout

Pour autant, **« nous avons réussi à mener à bien nos dossiers pendant les périodes de confinement »**. Et de citer l'extension de la maison de l'enfance (645 000 € et environ 200 000 € de subventions), la création et l'accueil de l'agence postale municipale tenue par des agents communaux, ainsi que l'aménagement de l'accueil de la mairie (135 000 € dont 75 000 € d'aide du Département) qui en découle. Il est en cours de finition.

Un autre gros changement a marqué le fonctionnement de la commune au niveau des services à la petite enfance. Ils sont aujourd'hui municipaux, ce qui représente une quinzaine de salariés supplémentaires : **« L'équipe, anciens salariés Aela et nouveaux agents communaux, a très bien fonctionné dès le départ malgré des délais de mise en place très courts. C'est une vraie satisfaction pour moi. »**

L'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancien bureau postal (200 000 €), pour accueillir la maison d'assistantes maternelles (MAM) associative, est en cours d'achèvement. Elle devrait pouvoir déménager prochainement, **« ce qui nous permet de maintenir un service de garde qui aurait pu disparaître »**, souligne le maire.

Les études pour la réhabilitation du restaurant scolaire sont au cœur des préoccupations communales. **« Un projet à près d'un million d'euros. Un budget que nous ne dépasserons pas afin de ne pas pénaliser d'autres projets plus petits. Nous avons néanmoins besoin d'améliorer les conditions d'accueil des petits et de travail du personnel. »** Il considère par ailleurs que **« le projet n'est pas figé »**.

Les contraintes énergétiques

Le programme de rénovation de l'éclairage public, commencé depuis plusieurs années – remplacement des candélabres par du matériel de nouvelle génération souvent équipé de leds, avec un éclairage tourné vers le sol plutôt que vers le ciel – s'est accéléré avec la hausse du coût de l'énergie.

« On travaille aujourd'hui sur deux axes, explique Jean-Paul Olivarès. **La diminution des horaires de l'éclairage public, et l'arrêt total du 15 avril au 31 août, devraient nous faire gagner 25 % des dépenses. »**

Sachant que l'éclairage représente un quart des consommations et les bâtiments les trois quarts restants, c'est là qu'intervient le second axe : **« Avec pour effet immédiat la baisse des températures dans les salles et la coupure de l'eau chaude lorsque cela est possible. »**

Les économies énergétiques se poursuivront en 2023 avec l'installation d'une régulation du chauffage bâtiment par bâtiment, **« afin de mieux gérer la température et les consommations. C'est un travail de longue haleine. Mais on espère pouvoir baisser notre consommation de 15 % pour l'électricité et autant pour le gaz »**.

En conclusion, **« vu le contexte, on arrive à maintenir un niveau d'investissement satisfaisant »**.

ouest france

22 avril 2023

Saint-Léger-sous-Cholet

Van-Hoa Nguyen, nouveau mandataire immobilier IAD

Demeurant à Saint-Léger-sous-Cholet depuis onze ans, Van-Hoa Nguyen est mandataire immobilier IAD depuis février 2023. Il a créé sa micro-entreprise après une reconversion professionnelle motivée par l'envie d'entreprendre, de travailler pour soi-même et des horaires plus adaptés.

« Je suis passionné par l'immobilier et le contact avec les clients me manquait beaucoup », assure cet ancien agent commercial, passé également par la production.

Il travaille désormais de son domicile et se déplace dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Cholet, en privilégiant sa commune. **« L'avantage d'IAD est d'avoir un conseiller de proximité,** précise-t-il. **Ma vitrine est sur Internet. On travaille avec les plus grands portails immobiliers, et donc pas de local à payer d'où des honoraires très adaptés. »** Il a des partenaires pour les diagnostics et des courtiers pour accompagner ses clients, acheteurs comme vendeurs.

Van-Hoa Nguyen, mandataire immobilier à Saint-Léger-sous-Cholet.

| PHOTO | OUEST-FRANCE

Van-Hoa Nguyen considère par ailleurs que **« la synergie entre collègues permet de communiquer sur les biens à vendre, de multiplier offres et demandes et de vendre plus rapidement »**.

Outre le réseau sur lequel il s'appuie, il souligne que **« le bouche-à-oreille est important puisque les apporteurs sont rémunérés en cas d'affaire conclue »**.

ouest france

25 avril 2023